



## LOISIRS

# Cet été, faites le plein d'adrénaline au Parc Aventure de Chabrières !

Randonnée pédestre, VTT, pêche, équitation, canoë, plages, labyrinthe géant, parc animalier... Le territoire regorge de sites propices aux activités de loisirs.

Aujourd'hui, l'Agglo met l'accent sur son parcours acrobatique "le Parc Aventure de Chabrières" qui rouvre spécialement pour l'été, avec une nouveauté qui ravira les plus petits.

## L'accrobranche, une activité ludique et sportive

Le Parc Aventure de Chabrières est situé aux portes du Parc Animalier des Monts de Guéret. Avec ses trois parcours acrobatiques, il invite à la découverte de la forêt autrement. En solo, en famille ou entre amis, perchés à la cime des feuillus et résineux, vous passez d'arbre en arbre en toute sécurité pour enchaîner un maximum de sensations. Du pont de singe au fil tendu, de la tyrolienne au vélo dans les arbres, une trentaine d'obstacles vous attendent et rendent les parcours progressivement plus difficiles. Ils sont d'ailleurs accessibles en fonction de la taille et de l'âge de l'aventurier.

## Nouveauté 2024 : le parcours pour les 4-8 ans

C'est un parcours composé de 10 ateliers, situés à 60 cm du sol. Pas besoin de longe de sécurité ni de baudrier, les enfants franchissent les obstacles sereinement. Ils travaillent ainsi leur équilibre et apprennent



leurs craintes tout en s'amusant, accompagnés par un adulte tout au long du parcours. Aucun risque, ils sont toujours à portée de main !

## PRATIQUE :

- Ouvert du mardi au dimanche jusqu'au 31 août 2024
- Horaires : 13h30 - 19h (dernier accès à 17h)
- Retrouvez tous les tarifs en scannant ce QR Code :



## HOMMAGE

# Hommage à Claude Caniglia

Certaines disparitions marquent un territoire et une époque. C'est avec une grande tristesse que les agents et conseillers communautaires ont appris le décès de Claude Caniglia. Avec 2 mandats de conseiller municipal, 3 d'adjoint et 3 de maire, soit 49 années au service quotidien de ses administrés, il a par ailleurs été conseiller communautaire du District puis de la « Com Com » et membre du Bureau communautaire de 1995 à 2014. Elu de la ruralité, fidèle à Savennes et à l'Agglo, humaniste pétri de sincérité, bon gestionnaire qui restait lucide sur son époque, Claude a laissé une empreinte dans la terre creusoise qui va bien au-delà de celle de son pas. Nos pensées émues vont à ses proches.



# Grand Guéret

## La lettre

Été 2024

[www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr)

## Édito

Avec le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial 2024-2030, l'Agglo a adopté un programme d'actions ambitieux, concerté avec les acteurs de terrain. Limiter l'impact de notre intercommunalité sur le territoire et réduire sa vulnérabilité face au changement climatique, telles sont les intentions du PCAET qui sera soumis à la consultation publique puis voté définitivement en fin d'année.

Il s'agit d'intégrer les enjeux de transition écologique dans les politiques de l'Agglo et d'y sensibiliser les publics. Le PCAET a en outre des axes clef : préserver la ressource en eau et veiller à sa disponibilité, développer les énergies renouvelables sur le territoire, rendre les bâtiments économes en énergie, agir pour une mobilité durable et améliorer les pratiques agricoles et sylvicoles.

Cette démarche de construction participative va dans la logique du travail que l'Agglo accomplit depuis plusieurs années, autour de l'eau, de la forêt et des déplacements notamment. Le GIEC a rappelé combien l'influence humaine sur le climat est claire. Il est encore temps d'agir si nous voulons éviter des conséquences destructrices pour nos enfants.

C'est précisément parce que nous avons les moyens de limiter ces catastrophes et d'envisager un meilleur futur qu'à nos niveaux respectifs, nous devons livrer ce combat. L'Agglo y prend toute sa part, car si l'humanité cesse de croire en l'environnement, il n'y aura plus, demain, d'environnement pour vouloir encore de l'humanité. Ne l'oublions jamais.

Éric CORREIA  
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

## LECTURE PUBLIQUE

# Les jardins de Colette Richarme fleurissent à la BM cet été

Du 25 juin au 31 août, la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret dédie son espace d'exposition à l'œuvre de l'artiste peintre française Colette Richarme et son exploration des jardins.

## Colette Richarme (1904-1991)

Née le 24 janvier 1904 à Canton, Colette Richarme a passé ses neuf premières années en Chine. Initiée très tôt au dessin par sa mère, elle peint dès son plus jeune âge. Après une adolescence passée en Savoie, les circonstances familiales l'amènent à Paris où elle fréquente pendant près de deux ans les ateliers de la Grande Chaumière. Mais c'est à Montpellier que débute véritablement sa vie d'artiste, très vite orientée vers ses propres recherches. Ses dernières années ont été consacrées à la simplification des formes, au jeu des résonances de couleurs et à une réelle jouissance de la peinture. Elle décède le 27 février 1991 à Montpellier, laissant une œuvre importante entre figuration et abstraction, où l'huile et le dessin signent tour à tour l'évolution de sa création.

## Jardins transfigurés

L'exposition qui lui est consacrée nous invite au jardin transformé par la palette de l'artiste. Colette Richarme y explore cette thématique qui couvre une

vaste période dans son travail où se côtoient gouaches, dessins et quelques œuvres à l'huile complétées par un diaporama sur l'évolution des printemps. Parmi toutes les gouaches de jardin, la sélection a porté sur celles des années 1970 où l'artiste transpose en couleur et poésie l'univers de son mas montpelliérain au rythme des saisons.

« L'art du bouquet est quelque chose d'important... Le bouquet a son architecture, le rapport de la hauteur et de la largeur, le balancement des masses », Colette Richarme.

## Autour de l'exposition

Après la conférence et l'atelier menés par Régine Monod, présidente de l'association Richarme, autour des ressorts de la création et du pouvoir de la couleur, une projection, une lecture concert et une conférence sont programmées à la fin de l'été à la bibliothèque.

RETROUVEZ LE PROGRAMME SUR :  
[www.bm-grandgueret.fr](http://www.bm-grandgueret.fr)

## AGENDA

- **Nocturnes Les bruits de la Nuit** au Parc Animalier LES LOUPS DE CHABRIÈRES les mercredis et vendredis à 20h30 jusqu'au 30/08, sur réservation
- **Exposition estivale « Colette Richarme - Jardins transfigurés »** à la BM jusqu'au 31/08
- **Festival de contes « Sortilèges de la pleine lune »** organisé par l'Office du Tourisme du Grand Guéret jusqu'au 13 août, au Parc Animalier et aillours, sur réservation



- Pour ne rien manquer à la Quincaillerie, flashez ce QR CODE !



Grand Guéret - La lettre - Été 2024 / Editée par la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret en juin 2024.  
ISSN : ISSN 2649-1060 - Directeur de la publication : Éric CORREIA - Responsable de la rédaction et mise en page : service communication du Grand Guéret.  
Textes : services du Grand Guéret - Crédits photos : Grand Guéret / M. TIJERAS Photo de couverture : "Les œillets", gouache 64x49.  
Impression sur papier PEFC : Imprimerie George Sand (36) - Tirage : 16 000 exemplaires.  
Retrouvez la lettre en ligne sur : [www.agglo-grandgueret.fr](http://www.agglo-grandgueret.fr). Pour la recevoir, écrivez à : [service.communication@agglo-grandgueret.fr](mailto:service.communication@agglo-grandgueret.fr).

25 communes membres : Ajain - Anzême - La Brionne - Bussière-Dunoise - La Chapelle-Taillefert - Gartempe - Glénac - Guéret - Jouillat - Mazeirat - Montaigut-le-Blanc - Peyrabout - Saint-Christophe - Saint-Éloi - Saint-Fiel - Saint-Laurent - Saint-Léger-le-Guérois - Saint-Silvain-Montaigut - Saint-Sulpice-le-Guérois - Saint-Vaury - Saint-Victor-en-Marche - Saint-Yrieix-les-Bois - Sainte-Feyre - La Saunière - Savennes.







## TRANSPORT PUBLIC

# agglo'Bus : un réseau optimisé dès la rentrée

Après 10 ans de fonctionnement, l'Agglo a souhaité engager une réflexion sur l'organisation du réseau de transport agglo'Bus. Objectifs : mieux répondre aux attentes des usagers, maîtriser les dépenses et optimiser le service, simplifier et rendre plus lisible le réseau.

Une étude a été menée par le bureau d'études Inddigo qui a analysé l'ensemble des statistiques et usages ainsi que les actions en cours ou à venir sur les stratégies mobilité des acteurs locaux. Elle a permis de définir un **nouveau schéma** voté au conseil communautaire du 11 avril dernier et qui sera mis en œuvre dès la rentrée scolaire 2024.

Ce nouveau schéma vise à maintenir l'offre de transport à la demande en milieu rural et à optimiser l'offre du réseau urbain sur Guéret avec notamment :

- > La suppression des arrêts les moins utilisés (parfois seulement 6 montées/mois)
- > Des temps de parcours plus rapides grâce à la suppression de ces arrêts (à - de 300 m du suivant)
- > L'ajout d'un service à la demande qui permettra de desservir les arrêts de Guéret les moins fréquentés et de créer de nouveaux arrêts (Tremplin Nature et Institut de Formation en Soins Infirmiers par exemple)
- > Un renforcement des fréquences sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest
- > L'amélioration de la desserte du centre-ville de Guéret.

**Les économies réalisées permettront notamment de renouveler et de « verdir » la flotte.**

Le service de transport public est financé par le versement mobilité dû par l'ensemble des entreprises et collectivités de plus de 11 salariés du territoire, la vente des billets ne représentant qu'une petite part du coût du réseau urbain.

La taille des bus, qui sont moins fréquentés en journée (comme dans toutes les villes en creuses), est indispensable pour assurer le transport scolaire. Il serait dispendieux d'acquérir et d'entretenir deux flottes et ce, quel que soit le mode de gestion choisi.

Depuis le 18 juillet 2023, le réseau Agglo'Bus est devenu le premier réseau pilote à être équipé de la billettique connectée Modalis. Grâce à ce nouvel équipement à bord des véhicules, chaque usager a désormais une carte rechargeable unique et la possibilité de payer par carte bancaire. Ce système de billettique innovant marque une véritable avancée vers une mobilité fluide et unifiée dans la région Nouvelle-Aquitaine.

le réseau urbain :  
**91 000**  
voyages par an

**155 000**  
km par an

le réseau TAD et PMR :  
**14 500**  
voyages par an

**95 000**  
km par an

le transport scolaire :  
**501**  
élèves pris en charges par an

## NOUVEAUTÉS 2024 / 2025

1 ligne urbaine  
complémentaire soit un total de

**8** lignes urbaines  
à Guéret

**La ligne 1** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud en partant de la Gare SNCF et en passant par, entre autres, Brésard, Carnot, Anna Quinquaud, Charles de Gaulle.

**La ligne 2** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud en partant de la Gare SNCF, et en passant par, entre autres, Gambetta, Place Bonnyaud, Professeur Grancher, Avenue de Laure.

**La ligne 3** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie nord en partant de la Gare SNCF, et en passant par, entre autres, Ecole Prévert, Collège Nadaud, Tabarly, Berry.

**La ligne 4** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie ouest en partant de la Gare SNCF et en passant par, entre autres, Fayolle, Hôtel de Ville, Courtille, Poitou, Beauregard.

**La ligne 5** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie sud-est en partant de la Gare SNCF et en passant par, entre autres, Ribière, Petit Malleret, Guillon, Marc Bloch.

**La ligne 6** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie est en partant de la Gare SNCF et en passant par, entre autres, Jouhet, Jean Moulin, Charsat, Bellevue.

**La ligne 7** est la boucle qui dessert, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, la ville dans sa partie ouest, en partant de la Gare SNCF et en passant par, entre autres, Hôtel de Ville, Allendé, Courtille, Place du Marché, Carnot.

**La ligne 8** est la boucle qui dessert les arrêts Brésard, Lycée Favard et Allendé en partant de la Gare SNCF.

## service TAD urbain à Guéret

Comme pour le TAD rural, la navette du TAD urbain est ouverte à tous et fonctionne sur réservation. Le service s'effectue selon des horaires et les 13 points d'arrêt suivants :

- Stade Léo Lagrange
- Cher du Prat
- De Nussac
- Châteauneuf
- Trois Fontaines
- Garguettes
- Châteauneuf
- Pommeil
- Tremplin Nature
- Chemin des Amoureux
- Champegaud
- Suchaud
- Jouhaud

Et toujours les navettes "Guéret" et "EHPAD/santé" du TAD rural qui desservent les 24 autres communes de l'agglomération dans les secteurs NORD, SUD, EST et OUEST.

**agglo'Bus**  
GRAND GUÉRET Mobilité

POUR TOUTES LES INFOS UTILES, RDV SUR : [www.grandgueretmobilité.fr](http://www.grandgueretmobilité.fr)



**Patrick ROUGEOT,**  
Vice-Président  
en charge du  
Transport et  
des mobilités



**Pierre AUGER,**  
Vice-Président  
en charge de  
la Transition  
énergétique, du

Développement Durable et  
de l'Agenda 21

Sur notre territoire, les milliers de déplacements quotidiens génèrent de conséquents flux de véhicules, la recherche de stationnement, ainsi que le besoin de complémentarités entre les différents modes de transport. A l'heure de l'évolution des usages et de la transition écologique, il est, dès lors, indispensable de repenser sans relâche notre plan des mobilités afin de répondre aux besoins car, année après année, notre réseau gagne en fréquentation au fur et à mesure que cette alternative précieuse à la voiture s'ancre dans le quotidien. C'est ainsi que nous avons travaillé à une mobilité « intermodale », adaptée à tous les modes de déplacement : transports en commun (ferroviaires ou routiers), voiture individuelle, vélo, marche, etc. Avec la volonté de repenser la place de la voiture en ville. C'est un vaste et ambitieux chantier sur lequel l'Agglo travaille, en lien avec les communes et les usagers. Le schéma transports qui vient d'être voté – qui verra la refonte du réseau de transports collectifs de l'Agglo mais aussi celle du futur réseau « agglo'Bus » – y participe et relève le défi qu'avec vous, nous allons remporter dans les années qui s'ouvrent.

